

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2010

Présents : MM. MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, BELLOT, CARSUZAA, GOINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE
Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Michèle CASADOUMECQ suppléante de David LAMPLE
Jean LABERDESQUE suppléant de Jean LOUSTALET
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINE

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Henri GIMENEZ, Jean SARASOLA, Aimé SOUMET, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU

RAPPORT N° 3

PROSPECTION AERONAUTIQUE : CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL 64

M. BELLOT précise que les régions Aquitaine et Midi Pyrénées constituent le pôle de compétitivité Aérospace Valley. Au coeur de ce vaste ensemble, le bassin de l'Adour et en particulier le département des Pyrénées Atlantiques, est un pôle aéronautique à part entière.

Les compétences développées recouvrent l'ensemble des métiers de la filière autour de 4 donneurs d'ordre majeurs (Turboméca, Messier Dowty, Dassault Aviation et Daher Socata) et 170 entreprises de sous-traitance de capacité (mécanique générale, mécanique de précision, chaudronnerie, mécano soudure), de spécialité (fonderie, équipements électroniques, traitement de surface, outils et outillage, matières plastique, contrôle, métrologie et essais, documentation), en informatique et bureaux d'études.

L'ensemble de la filière représente plus de 13 000 salariés.

Ce paysage est complété par un dispositif important dans le domaine de la formation et de la recherche.

Par ailleurs, des projets structurants permettant de conforter la filière sur le territoire et dans lesquels le département s'est positionné fortement ont vu le jour récemment :

- Le centre technologique Compositadour (Bayonne)
- Reconstruction, de l'usine Joseph Szydlowsky de Turboméca (Bordes)
- Reconfiguration du site Messier Dowty (Bidos)
- Construction de la plateforme TARMAC (aux portes du département)
- Centre de Simulation Palois

En parallèle, plusieurs collectivités ont créé sur leur territoire des espaces d'accueil permettant l'implantation de nouvelles entreprises du secteur aéronautique.

Cet ensemble représente une offre territoriale complémentaire qu'il convient aujourd'hui de valoriser.

Dans ce contexte, le Conseil Général 64 a pris l'initiative, en collaboration avec les intercommunalités concernées (Bayonne/Anglet/Biarritz, Pau-Pyrénées, Piémont Oloronais, Luy de Béarn, Miey de Béarn, Soule-Xiberoa, vallée d'Ossau, Syndicat Mixte Aéroplis), d'engager une opération de marketing territorial et de prospection aéronautique avec pour objectif de :

- Promouvoir et communiquer sur l'offre d'accueil du territoire des Pyrénées Atlantiques
- Détecter des entreprises de production et de service à la production évoluant dans le domaine ASD et développant un projet d'investissement
- Assurer une présentation des atouts et potentialités d'accueil pour une implantation sur le territoire des Pyrénées Atlantiques
- Mettre en oeuvre un accompagnement permettant de finaliser des projets d'implantation sur le territoire.

Cette démarche comprendrait quatre phases :

- 1 - Préparation de l'argumentaire et des outils de communication
- 2 - Identification des cibles à prospecter
- 3 - Mise en oeuvre du plan de prospection – contacts avec les entreprises
- 4 - Formulation d'une ou plusieurs offres d'implantation.

Cependant, la lecture de ces éléments nous amène à nous poser des questions sur les retombées réelles dont pourrait bénéficier notre collectivité. Aussi, il paraît intéressant de demander au Conseil Général de lier la participation des collectivités aux dépenses variables à la réalité des implantations sur le territoire.

Enfin, il convient également d'avoir des précisions sur le lien entre cette démarche et le Plan Industriel du Haut Béarn (PIHB), porté par le Conseil Régional d'Aquitaine et piloté par l'Agence Aquitaine de Développement Industriel (2ADI).

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **ACCEPTE** le principe de participation de la CCPO à la démarche « Prospection Aéronautique » initiée par le Conseil Général
- **AUTORISE** Monsieur le Président à mener toutes les démarches administratives avec le Conseil Général pour obtenir les précisions nécessaires à l'engagement définitif de la CCPO

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 12 octobre 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Jean-Etienne GAILLAT